

COMMUNE DE LOMBERS
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Séance du 27 mai 2019
41° Conseil Municipal

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mai, à vingt heure trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude ROQUES, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Claude ROQUES, Sylvie BASCOUL, Jérôme FABRIES, Mikaël ROUQUETTE, Jérôme ALBY, Magali GAZANIOL, Christophe MOREL, Christiane ENJALBERT, Françoise SERAYSSOL, M Bruno CASSAR

Absent excusé : MME Hélène GUERNET donne procuration à M Jérôme FABRIES
MME Marcelle LECHEVANTON donne procuration à M Claude ROQUES
M Jean-Louis LLOP donne procuration à MME Sylvie BASCOUL

Absent : M. Kévin PONS, MME FONTAINE Valérie

Date de convocation et d'affichage : 21 mai 2019

Secrétaire de séance : M Mikaël ROUQUETTE

Ordre du jour

- 1) ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION DU REFECTOIRE SCOLAIRE.
- 2) TRAVAUX : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX assainissement, voie douce, parking salle des fêtes
- 3) DEMANDE AIDE AUPRES DU FIPD POUR LA SECURISATION DU GROUPE SCOLAIRE (clôture, alarme attentat-intrusion)
- 4) URBANISME : DIA MAS rue des écoles.
- 5) CONVENTION ASSURANCE COMMUNALE
- 6) SUJETS DIVERS

1-ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION DU REFECTOIRE.

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du mercredi 15 mai 2019

Vu les critères de notation des offres fixés à 50% des 20 points pour la valeur technique et à 50% des 20 points pour le prix.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

D'autoriser M. le maire à signer les marchés publics suivants :

Programme

Construction du réfectoire de l'école du val d'Assou

Lot 1 : terrassements voirie réseaux divers

Entreprise : GASC TP 81 872 ROUTE DE LA COURBE 81300 BUSQUE

Montant du marché : 23 185.18€ HT

Lot 2 : Gros œuvre charpente couverture zinguerie

Entreprise : LLOP CONSTRUCTIONS 81120 LOMBERS

Montant du marché : 128 928.17€ HT

Lot 3 : Menuiserie extérieure alu

Entreprise : SARL ALU TARN ZAC DE ROUMAGNAC RUE DE BEZELLES 81600 GAILLAC

Montant du marché : 25 407.09€ HT

Lot 4 : plâtrerie faux plafonds menuiserie bois

*Entreprise : MASSOUTIER ET FILS SAS Chemin DIT DE LAMOLIERE ZAC ROUTE D ALBI
81300 GRAULHET*

Montant du marché : 26 786.96€ HT

Lot 5 : carrelage faïence

Entreprise : MIELNIK 2 ter chemin C.Bourgelat ZI de ranteil- 81000 ALBI

Montant du marché : 12 936.50€ HT

Lot 6 : peinture

Entreprise : SARL LACOMBE 3, av Georges Clémenceau – 81600 GAILLAC

Montant du marché : 4 500.00€ HT

Lot 7 : électricité

Entreprise : BOUAT ENTREPRISE SAS. E.B 1 CHEMIN CLAIREFONT 81150 TERSSAC

Montant du marché : 14 900.00€ HT

Lot 8 : plomberie sanitaire

Entreprise : SARL MARTY CAVAILLES 151 route de Castres 81000 ALBI

Montant du marché : 33 241.40€ HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Mme BASCOUL Sylvie ayant la procuration de M LLOP ne prend pas part au vote le concernant.

DEL 2019-29		Élus présents	10	Élus représentés	3
Pour	12	Contre	0	Abstention	0

2- CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX assainissement, voie douce, parking salle des fêtes

Assainissement

M CABROL demeurant chemin de corbin souhaite se raccorder à l'assainissement collectif, plusieurs entreprises ont été contacté pour effectuer les travaux.

Monsieur le maire présente les différentes offres de prix.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, choisit l'entreprise MAILLET TP qui a fait la meilleure proposition. Le montant des travaux s'élève à 4848.00€ TTC.

Voie douce

Un chemin piétonnier va être réaliser pour relier la place du village à la voie verte afin de sécuriser les piétons, le maire rappelle qu'une consultation a été lancée auprès de différentes entreprises,

Monsieur le maire présente les différentes offres de prix.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, choisit

- L'entreprise MAILLET TP pour les travaux de création de la voie. Le montant des travaux s'élève à 26 148.00€ TTC.
- L'entreprise SIGNO GIROD pour les 12 barrières de sécurité pour un montant de 2 178.72€TTC

Parking salle des fêtes

Afin d'agrandir le parking de la salle des fêtes, le terrain cadastré B902 acheté par la commune va être aménagé.

M. le maire rappelle qu'une consultation a été lancée auprès de différentes entreprises,

Monsieur le maire présente les différentes offres de prix.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, choisit l'entreprise MAILLET TP qui a fait la meilleure proposition. Le montant des travaux s'élève à 6 420€ TTC.

DEL 2019/30		Élus présents	10	Élus représentés	3
Pour	13	Contre	0	Abstention	0

3-DEMANDE AIDE AUPRES DU FIPD POUR LA SECURISATION DU GROUPE SCOLAIRE (clôture, alarme attentat-intrusion)

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la commune souhaiterait faire des travaux pour améliorer la sécurisation de l'Ecole,

- par la pose d'une clôture,
- l'installation d'un système de protection sur les locaux de l'école suite aux cambriolages qui ont eu lieu au mois d'avril 2019 avec la pose d'une alarme spécifique d'alerte « attentat-intrusion ».

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble du programme de travaux présenté,
- Sollicite une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance (FIPD)
- Charge le Maire d'élaborer et d'adresser les dossiers de demande de subventions au titre du FIPD

DEL 2019/31	Élus présents	10	Élus représentés	3
Pour	13	Contre	0	Abstention
				0

4-URBANISME : DIA MAS rue des écoles.

Le Conseil municipal examine le dossier de vente de biens :

- Un bien situé à 9 rue des écoles 81120 Lombers cadastré D736 et D737 d'une superficie de 5 a et 21 ca appartenant aux Consorts MAS (succession MAS Alice)

Après discussion, les membres présents renoncent à exercer le droit de préemption au profit de la commune.

5-CONVENTION ASSURANCE COMMUNALE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition d'un agent d'AXA assurances pour mettre en place une complémentaire santé communale pour les habitants de Lombers afin d'offrir aux habitants des tarifs promotionnels.

Cette assurance s'adresse à tous les habitants de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse que le maire signe cette convention.

6-SUJETS DIVERS

ECOLE

M le maire expose au conseil municipal qu'une lettre interministérielle du 15 avril 2019 nous informe que notre commune est éligible au dispositif d'incitation financière afin qu'elle

puisse faciliter l'accès des écoliers pauvres à la restauration scolaire avec une tarification sociale.

L'aide s'élèverait à 2€ par repas facturé sous certaines conditions (mise en place de plusieurs tranches de tarification, la tranche la plus basse ne doit pas dépasser 1€).

Le conseil municipal va étudier cette proposition et le sujet sera revu lors du prochain conseil.

AIDE SOCIALE

Par un courrier du 6 mai 2019 l'association départementale des restos du cœur nous informe que pour la campagne 2018/2019, 4 personnes de Lombers ont bénéficié de l'aide sous forme de repas pour une somme de 384€.

Afin de soutenir cette association le conseil municipal décide à l'unanimité d'offrir la somme de 100€.

ECLAIRAGE

Un devis a été demandé auprès de la SPIE pour refaire le coffret d'éclairage public route de Bagenac.

Le montant s'élève à 1215.00€ TTC

Un devis auprès de la SPIE concernant l'extinction de l'éclairage public la nuit à Belsoleil.

Le montant du devis s'élève à 419.58€TTC.

CHEMIN DE MERLE

Mme CARRIERE demeurant à ASSES nous fait part de son souhait de nommer le chemin allant à son habitation « chemin de merle » pour des facilités d'identification d'adresse.

Le conseil municipal accepte cette ce changement et cette appellation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Ainsi fait et délibéré le 27 mai 2019

Noms et Prénoms	Signatures	Noms et Prénoms	Signatures
ROQUES Claude		PONS Kévin	<i>Absent</i>
BASCOUL Sylvie		GAZANIOL Magali	
FABRIÈS Jérôme		MOREL Christophe	
GUERNET Hélène	Représenté par FABRIES Jérôme	M ENJALBERT Christiane	

ROUQUETTE Mikaël		LLOP Jean- Louis	Représenté par MME BASCOUL Sylvie
LECHEVANTON Marcelle	Représentée par M ROQUES	SERAYSSOL Françoise	
ALBY Jérôme		CASSAR Bruno	
FONTAINE Valérie	<i>Absente</i>		